

PRIME CARBURANT : L'AUMÔNE DU GOUVERNEMENT...

CH Lavour

la
cgt

**100€... C'EST MÊME PAS UN
CADDIE DE COURSES PENDANT QUE
LE PÉTROLE FLAMBE EN BOURSE !**

**LA GUERRE EN IRAN SERT DE PRÉTEXTE À
LA SPÉCULATION POUR GONFLER LES PRIX
DU PÉTROLE. TOTAL EN A PROFITÉ UN MAXI !**



**LE GOUVERNEMENT VOUS FILE 100
BALLES (D'ARGENT PUBLIC)**



**QUE VOUS ALLEZ DÉPENSER POUR
FAIRE LE PLEIN CHEZ TOTAL**



**MÊME EN NOUS JETANT DES
MIETTES, ILS ENGRAISSENT LES
VRAIS PROFITEURS DU SYSTÈME !!**

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- ✓ Être domicilié fiscalement en France
- ✓ Avoir au moins 16 ans au 31 décembre 2024
- ✓ Avoir travaillé en 2024 (salarié ou indépendant)
- ✓ Utiliser votre véhicule personnel pour aller au travail ou dans le cadre professionnel
- ✓ Habiter à plus de 15 km de son lieu de travail

OU

Effectuer plus de 8 000 km par an dans le cadre professionnel



CONDITIONS DE REVENUS

L'aide dépend du revenu fiscal de référence par part figurant sur l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

Le plafond est fixé à 16 880 € par part fiscale.

SITUATION DU FOYER	REVENU NET MENSUEL (=)	REVENU NET ANNUEL (=)
Personne seule	≈ 1 508 €	≈ 18 100 €
Couple avec 1 enfant	≈ 3 771 €	≈ 45 250 €
Couple avec 2 enfants	≈ 4 525 €	≈ 54 300 €
Couple avec 3 enfants	≈ 5 280 €	≈ 63 360 €

Plus il y a d'enfants dans le foyer, plus le plafond augmente grâce au système des parts fiscales.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

La demande se fera directement sur votre espace personnel impots.gouv.fr à partir du 27 mai 2026.

Préparez :



Votre numéro fiscal



Votre plaque d'immatriculation



Votre carte grise



Votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024)

**STOP! À LA GUERRE ET LA
SPÉCULATION!**



**OUI A DES SALAIRES
EN AUGMENTATION!**

05 63 83 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Site: www.cgt-chlavour.fr